



l'expertise

édito/ **L'énergie est devenue précieuse.**

LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE S'EST FAITE grâce à l'exploitation des ressources énergétiques fossiles, le charbon, le gaz, le pétrole et maintenant le gaz ou les huiles de schiste.

Ces énergies carbonées ont permis un développement économique rapide, qui a profité à la grande majorité. Abondantes, pratiques, bon marché, elles sont devenues indispensables.

Seulement, on a oublié deux détails. D'abord, malgré dix millions de milliards de tonnes de kérogène, substance à l'origine des énergies fossiles, les réserves ne sont pas inépuisables. L'autre « détail », c'est l'impact sur l'environnement. Brûler du carbone produit du gaz carbonique, gaz à effet de serre qui accélère le réchauffement climatique.

Vous me direz, il y a le nucléaire. Oui mais, les réserves sont tout aussi limitées et les conséquences sur l'environnement tout aussi catastrophiques, même en dehors des accidents dramatiques.

Non, la vraie solution réside dans les énergies renouvelables qui nous viennent toutes du soleil : l'eau, le vent, la biomasse, les photons.

Aujourd'hui, plus l'énergie sera rare et plus ses conséquences sur l'environnement seront graves, plus elle sera chère. Or, ces hausses sont indispensables pour favoriser les économies et favoriser la transition vers les énergies renouvelables.

La lutte contre la précarité énergétique en rendant socialement possible ces augmentations est un axe indispensable à la révolution énergétique en marche qu'AJena appelle de ses vœux. ■



Christophe Nouzé,
président d'AJena

Le nouveau Conseil d'Administration d'AJena : autant de compétences que de motivations

Technique, Architecture, Ingénierie, Gestion, Passion, Environnement, Ecologie, Energies Renouvelables, AJena est le point de concentration de nombreuses personnalités spécialistes, toutes impliquées dans la transition énergétique. Le CA d'AJena est aussi un melting pot, regroupant politiques, institutions, associations, artisans et citoyens impliqués.

Merci à Jacques ALLIER, Patrice BAU, Walter BILLIG, Jean-Pierre BRESSON, Damien COMPAGNON, Jean CORNET, Jean-Louis DUFOUR, Florence FERREUX JUILLARD, Franck FOISSEY, Jérémy HUGUES dit CILLES, Jacques LANÇON, Philippe LESEIGNEUR, Michel MOREAU, et Claude PECCLET pour leur temps, leur implication et leur bénévolat. ■



AGENDA

- ▶ **Exposition - L'efficacité énergétique des bâtiments : historique et actualité, à Belfort (90).** Bibliothèque universitaire de Belfort <http://goo.gl/G4QlrU>
Entrée libre jusqu'au 19 juillet 2014
- ▶ **Les Résistives, festival éco-citoyen** au Lac de Besain. Marché paysan, artisans
26, 27 juillet 2014
- ▶ **Présence de l'Espace info énergie au salon Immobilier et habitat à Lons-le-Saunier (39),** 3 conférences sur l'efficacité énergétique des logements. www.salon-immo-jura.fr
19, 20 et 21 septembre 2014, Juraparc.
- ▶ **Visite gratuite d'une maison économe en énergie dans le secteur de Dole (39).** Projet lauréat du programme Effilogis. Maison rénovée avec des matériaux biosourcés. Performances équivalentes à une maison neuve d'aujourd'hui. Inscription AJena au 03 84 47 81 14 ou infoenergie.jura@ajena.org
Le samedi 27 septembre 2014

MISSION ASSOCIATIVE

SLIME, Une nouvelle mission

Avec la mise en place d'un Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie depuis janvier 2014, le Conseil général et AJena s'unissent pour aider les plus fragiles.

SLIME, un partenariat CG39 / Ajena

Des visites de travailleurs sociaux du Conseil général du Jura et de techniciens d'Ajena : un atout majeur pour lutter contre la précarité énergétique.

Lons le Saunier, centre ville. Mme C. occupe un bel appartement en duplex. Dernier étage, charpente apparente... et nombreuses fuites d'air. Equipé d'une chaudière ancienne, ce logement rénové il y a une dizaine d'années est devenu trop coûteux pour son occupante : 18% de son budget est consacré à payer l'énergie pour se chauffer, s'éclairer, etc.

Ailleurs dans le Jura, une maison ancienne. Mme D. est ravie d'y emménager avec ses deux enfants. Les propriétaires aussi, le logement étant vide depuis plusieurs années... Ils s'entendent de manière informelle : Mme D. refait les peintures et ne paiera pas deux mois de loyer. Arrivent l'hiver et les problèmes : la chaudière vétuste est dangereuse, les murs non isolés sont à 10 °C.



Un matériel ancien a non seulement un rendement faible, mais peut également présenter des risques pour l'usager.

C'est là qu'intervient le SLIME (Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Énergie). Les travailleurs sociaux du Conseil général (principalement) sollicitent notre équipe : ils veulent mieux comprendre la situation des personnes

Comprendre
pour mieux
agir contre
la précarité
énergétique.

qui signalent des problèmes dans leur logement. Celui-ci est-il effectivement énergivore (voire insalubre) ? Comment les occupants s'en sortent-ils ? Quelle est la cause de ces factures exorbitantes ? Rendez-vous pris, l'équipe SLIME, va



Une installation électrique dangereuse.

rencontrer les personnes à leur domicile. Le diagnostic prend de multiples aspects en compte. Isolation, problèmes d'humidité, systèmes de chauffage, production d'eau chaude et ventilation sont évalués. Un rapport spécifique est rédigé. Pour un locataire, il servira de base pour une discussion avec les bailleurs. Le comportement, l'usage du logement sont aussi analysés : relevé de température, évolution des factures, mesure des consommations électriques, etc. Evaluation et conseils sont partagés avec les occupants. Puis, dans une approche plus sociale, le budget logement (loyer ou remboursement plus charges) et le taux d'effort énergétique sont estimés. L'action des services sociaux pourra ainsi être adaptée.

Ainsi, Mme C. pourra bénéficier d'une aide pour un relogement et, en l'état actuel, cet appartement ne bénéficiera plus d'aide à l'accès. Mme D. s'appuiera sur notre diagnostic pour négocier des travaux de mise en sécurité et d'isolation avec les propriétaires. Ceux-ci seront d'ailleurs informés des aides financières permettant de les aider à agir.

L'équipe SLIME rencontre aussi des propriétaires occupants. Certains sont éligibles aux aides existantes (ANAH, Effilogis, aide du CG39, etc.). Dans ce cas, une proposition de travaux est faite et ils sont invités à contacter les organismes pertinents.

Définition

Précarité énergétique

Est en précarité énergétique, toute personne éprouvant des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.

On estime parfois qu'on est en précarité énergétique si on consacre plus de 10 % de son budget à assurer les besoins en énergie dans le logement. ■

SLIME est un dispositif permettant de réduire la facture énergétique des ménages en situation de précarité, grâce à un suivi très personnalisé et des visites sur place.

Le logement est une des préoccupations premières des Français, avec celle de l'emploi et c'est aussi l'un des postes de dépenses les plus lourds pour les familles. Le Conseil général concentre donc tout particulièrement ses efforts dans ce domaine. Les charges liées à la consommation d'énergie sont soumises à des aléas qui pèsent plus que jamais sur les ménages et en particulier les plus fragiles.

Augmentation soudaine du prix des énergies, consommation mal adaptée, mauvaise isolation, fuite ou matériel défectueux peuvent vite faire basculer les ménages fragiles vers de graves situations d'endettement. C'est pour parer à ces problématiques que le Conseil général du Jura a mis en place le dispositif « SLIME » au 1er janvier 2014.



Thierry Faivre Pierret, vice-président délégué aux Solidarités et à la Santé au Conseil général du Jura

L'économie la plus facile à réaliser, c'est la dépense que l'on ne réalise pas ! Avec le dispositif SLIME, on prévient les dépenses.

SLIME pour « Service Local d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie » permet aux travailleurs sociaux d'agir sur la cause du « mal » : un agent du Conseil général anime un réseau de donneurs d'alerte (travailleurs sociaux, intervenants à domicile...) susceptibles de repérer des ménages en situation de précarité énergétique. Il se rend ensuite chez l'habitant avec un membre d'Ajena pour effectuer un double diagnostic à la fois social et technique, et poser gratuitement du petit matériel d'économie d'énergie. Une fois cette expertise réalisée, la personne en charge de ce dispositif au Conseil général assure le suivi de l'action, et met en relation le propriétaire ou le bailleur avec les organismes spécialisés dans l'accompagnement de l'amélioration énergétique (Jura Habitat, Adil, Ajena).

Grâce à ce partenariat étroit et efficace entre le Conseil général et Ajena, 41 visites ont déjà été réalisées depuis février 2014. Des bilans seront réalisés à 6 mois pour évaluer l'impact sur la réduction de la facture des ménages concernés. D'ici la fin de l'année, plus d'une centaine de foyers bénéficieront de cette aide concrète.



Pour tout renseignement : 03 84 87 42 16 (Conseil général du Jura)



Vétusté des installations, défaut d'entretien des bâtiments sont autant de facteurs aggravants de la situation des personnes précaires.



D'autres, pourtant dans une réelle précarité, n'ont droit à aucune aide. En effet, ils peuvent avoir acheté leur

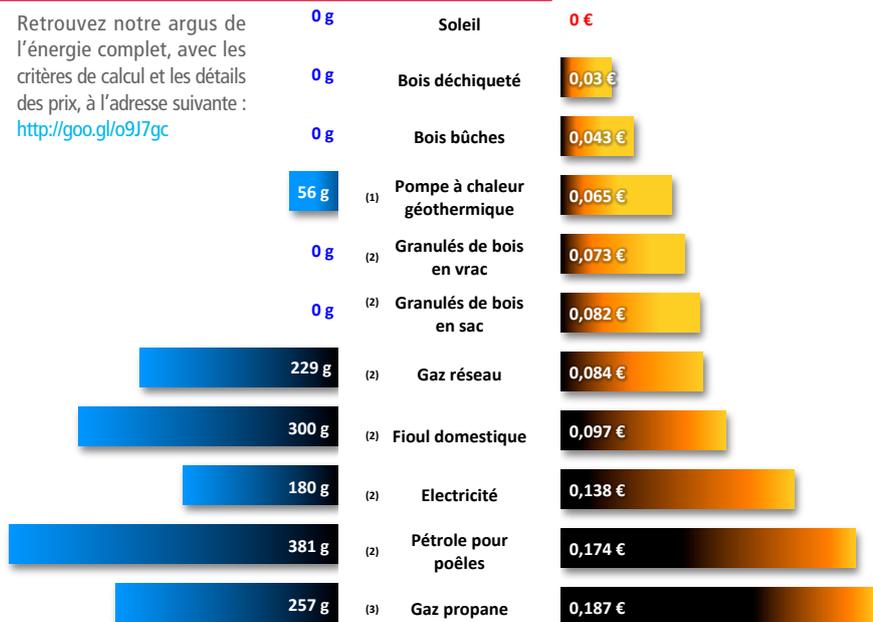
habitation au mauvais moment (le prêt à taux zéro interdit l'accès aux aides de l'ANAH pendant cinq ans) ou encore être trop pauvres pour être aidés, être en surendettement ou dans l'incapacité d'assumer un reste à charge, etc. C'est un des intérêts majeur du SLIME : mettre le doigt sur ces situations pour lesquelles aucune solution n'existe encore... Et, avec les partenaires locaux (CG39, ADIL, Jura Habitat, CAF, etc.), identifier et lever les blocages, trouver pour chacun une solution permettant le maintien dans un domicile sain et économe.

Diagnostic complet, d'une grande richesse par la transversalité de son approche, le SLIME permet de comprendre les situations de précarité et d'orienter vers les solutions existantes. Révélateur de la crise que subissent en premier les plus pauvres, pionniers malgré eux de la Transition énergétique, il doit aussi aider à faire évoluer les politiques publiques de l'habitat vers plus d'efficacité, plus de rigueur mais aussi, parfois, plus d'humanité. ■

Christophe Dalloz - Ajena

L'ARGUS DES ÉNERGIES AJENA / juillet 2014

Retrouvez notre argus de l'énergie complet, avec les critères de calcul et les détails des prix, à l'adresse suivante : <http://goo.gl/o9J7gc>



Rejet de CO2 Fossile en grammes/kWh **

** kWh utiles - (1) Source : AJENA selon étude ADEME/EDF (2) Source : ADEME - (3) Source : ADEME/EDF

Prix des énergies en euros/kWh **

Les émissions de CO2 issues de la combustion du bois sont considérées comme absorbées par la croissance des arbres suivant le principe du cycle du carbone forestier. L'accroissement annuel des forêts, mesuré en m3 par an et par hectare, mesure la quantité annuelle de ressource renouvelable disponible (matière et énergie), dans la mesure où les forêts sont gérées durablement, ce qui est le cas dans nos régions.

▲ Comparatif du coût des énergies (chauffage et production d'eau chaude)

ENVIRON 23 MILLIONS DE FOYERS français possèdent un accès à Internet par un **boîtier ADSL** (une « box »). Dans la majorité des cas, elles fonctionnent en « continu », **24h sur 24**, toute l'année ce qui génère des consommations électriques.

Les box les plus économes consomment de 143 à 173 kWh par an, soit environ 16 à 19 € d'électricité. Les plus gourmandes peuvent consommer **jusqu'à 263 kWh, représentant un coût annuel de 29 €,** soit l'équivalent d'un mois d'abonnement « supplémentaire »!

Ainsi, éteindre une box lorsqu'elle n'est pas utilisée permettrait d'économiser 8 à 20 heures de fonctionnement par jour, soit en moyenne 50% de sa consommation sur un an. Une économie de 10 € sur la facture d'électricité qui peut sembler dérisoire, mais qui prend tout son sens si elle est également appliquée aux autres appareils habituellement laissés sous-tension (TV, lecteur DVD, console de jeux...).

INITIATIVE LOCALE

Les logements pédagogiques arrivent dans le Jura



logement pédagogique qui pourrait s'installer partout : dans un véritable appartement ou, en animation mobile, dans une salle polyvalente, une école, etc.

Ajena a alors été retenue pour en concevoir les ateliers pédagogiques et les messages à transmettre. Une agence de communication a par la suite réalisé la partie graphique. Les fichiers seront mis à disposition des collectivités jurassiennes qui souhaite installer l'outil sur leur territoire.

Aujourd'hui, Saint-Claude a déjà le logement en place, prêt à ouvrir à la rentrée prochaine. Dole est dans les starting-blocks.

Depuis 2009, Ajena a œuvré pour que l'excellent outil de sensibilisation aux économies d'énergie qu'est un logement pédagogique voit le jour dans le Jura, comme cela avait déjà été le cas à Besançon: organisation de visites par les élus jurassiens, participation aux réunions de travail à Saint-Claude, Dole ou Lons le Saunier, etc. Plusieurs collectivités étant intéressées par l'idée, l'ADEME et le Conseil général du Jura se sont associées en 2012 pour financer la conception d'un

Ajena met à leur disposition une formation d'animateurs, financée par le Conseil général, dans le but d'assurer une animation de qualité.

Visant principalement les publics en précarité énergétique et les groupes scolaires, **le logement décrit les principaux postes de consommation d'énergie et d'eau et les moyens de les maîtriser.** Il aborde aussi le tri des déchets. Il va plus loin en donnant des informations de base sur l'isolation, la gestion du chauffage et la qualité de l'air intérieur. Ainsi, avec le programme Energie logis (animation d'atelier de groupes organisées par le Conseil général et des acteurs locaux) et le SLIME (présenté dans ce numéro), le logement pédagogique complète la gamme d'outils qu'Ajena utilise dans la lutte contre la précarité énergétique. ■



Avec un couvercle, je chauffe plus vite !

Un appartement pédagogique dédié à la maîtrise des consommations d'énergie, d'eau et aux bonnes pratiques.

Édité grâce au soutien financier de la DREAL Franche-Comté (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement)



AJENA, énergie et environnement en Franche-Comté :
28, boulevard Gambetta – 39000 Lons-le-Saunier – Tél. 03 84 47 81 10
www.ajena.org – contact@ajena.org ISSN : 1265-3209 dépôt légal janvier 2007